



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/03/13

Reçu en Préfecture le : 28/03/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 25 mars 2013
D-2013/146

Aujourd'hui 25 mars 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Alain MOGA, Monsieur Josy REIFFERS, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Paola PLANTIER

**Cession au Conseil Général de la Gironde
d'un ensemble immobilier situé 62 rue de
Laseppe à Bordeaux. Décision. Autorisation.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération 2011/552 en date du 24 octobre 2011 vous avez décidé l'acquisition à l'Etat-Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation de la Pêche, de la Ruralité, et de l'Aménagement du territoire, des parcelles cadastrées OX 225 et 226 situées 62 rue de Laseppe pour une superficie de 3 469 m², moyennant un prix de 2 000 000 euros. Cette acquisition s'inscrivait dans le cadre du projet de relocalisation du collège Cassagnol engagé depuis 2001 par le Conseil Général de la Gironde.

Par acte en date du 19 février 2013, la Ville de Bordeaux est devenue propriétaire de ces emprises. Il convient désormais de procéder à leur cession pour partie au profit du Conseil Général de la Gironde afin que les travaux de reconstruction du collège puissent débuter. La Ville conservera de son côté une partie de cette emprise comportant une chartreuse de belle manufacture et un terrain nu.

Conformément aux usages établis en Gironde pour la construction des collèges et au vu du rapport de France Domaine en date du 26 février 2013, cette cession d'une superficie de 2 026 m² environ, selon le document d'arpentage en cours d'élaboration, interviendra à titre gratuit.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider

- La cession à titre gratuit au Conseil Général de la Gironde des parcelles cadastrées OX 225 et 226 pour partie, d'une superficie de 2 026 m² environ situées 62 rue de Laseppe.

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 mars 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Hugues MARTIN

Les points A, B, C, D, E, F, G, H, S, T, U, V, W, X, Y, Z, AA, AB, AC, AD, AE, AF et AG ont été définis par procès-verbaux de délimitation établis par MM. Cédric FERRERO et Lionel RAFFIN, géomètres-experts associés au sein de la société GEOSAT à CESTAS (33), les 14 et 17 octobre 2008 sous le numéro d'archive 090570

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

Commune de BORDEAUX

62, rue de Laseppe et
61 à 75, rue Laroche

Propriété du Conseil Général de la Gironde
et Propriété de la Ville de BORDEAUX

PLAN DE DIVISION
PROJET

Echelle : 1/200

<p>Conseil Général de la Gironde Superficie arpentée = 5370 m² Section OX n° 221 - 224 et 226 Contenance cadastrale = 53 a 73 ca</p>	<p>Ville de BORDEAUX Superficie arpentée = 3442 m² Section OX n° 225 et 229 Contenance cadastrale = 34 a 69 ca</p>	<p>Joël CONFOULAN Géomètre-Expert D.P.L.G. 16, avenue de BORDEAUX 33510 ANDERNOS-LES-BAINS Tél : 05.56.26.11.40, Fax : 05.56.82.50.43 Courriel : joel.confoulan@wanadoo.fr</p>
<p>Direction : JC Terrain : JB-TR Dessin : JB</p>	<p>Date : le 26 novembre 2012 Réf : 063-1158</p>	<p>* L'authenticité de ce plan n'est garantie que par son cachet d'origine *</p>

LEGENDE

	Périmètre de la propriété du Conseil Général de la Gironde		Mur mitoyen
	Périmètre de la propriété de la Ville de BORDEAUX		Mur privatif

